



## Sections de l'Aube



### **CTPD DU 14 OCTOBRE 2010 : DUERP (Risques professionnels), FORMATION, INFORMATIONS DIVERSES (Dont nouveaux modules horaires pour la filière gestion publique)**

Le Comité Technique Paritaire Départemental de l'Aube s'est réuni le 14 octobre de 9 h 00 à 12 h 00. Il comportait 3 points à son ordre du jour : Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, Bilan 2009 et perspective 2010/2011 de la Formation Professionnelle et questions diverses. Représentaient la délégation : Nicole CHAMBON (titulaire) et Laurent CROUZET (suppléant).

#### **1°/ Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**

**Le DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels ) a été finalisé lors d'un groupe de travail le 9 septembre dernier. Ce document très complet permet d'évaluer tous les risques professionnels recensés dans le département. Chaque agent a un rôle à jouer car dès qu'un risque lui apparaît, il peut en parler à son responsable pour que qu'il soit pris en compte lors de la révision annuelle ou immédiatement si ce risque est grave. Ce document présenté au CTPD pour information sera examiné pour avis par le Comité Hygiène Sécurité de l'Aube le 19 octobre. Il sera ensuite mis en ligne sur le site Ulysse Aube.

Le médecin de prévention est revenu sur un site qui avait signalé un problème de **tabagisme passif**. L'Administration s'est engagée à résoudre ce problème dans les plus brefs délais.

Le médecin est également revenu sur le **travail sur écran**, point soulevé à de nombreuses reprises. D'après lui, il n'y a pas d'exemple où le travail sur écran a créé ou aggravé une pathologie visuelle mais qu'il pouvait en résulter de la fatigue.

#### **2°/ Bilan 2009 et perspectives 2010/2011 de la Formation Professionnelle**

**BILAN :** En 2009, 3 839 journées-agent de formation ont été suivies [2 358,5 pour la filière Gestion Publique (+44 %) et 1 480,5 pour la filière fiscale (+61%)].

La **formation initiale** représente 1 215 jours-agents tout en notant que pour la filière fiscale la formation pratique après scolarité n'est pas prise en compte.

La **formation continue et l'adaptation à l'emploi** représentent 2431 jours-agents, incluant les formations à distance. Les nouveautés liées à la fusion (GFU, Renforcement du Conseil aux collectivités Territoriales) ont entraîné de nombreuses formations. L'adaptation à l'emploi est actuellement une spécificité de la filière gestion publique certainement liée à la diversité des missions relevant de cette filière. Avec l'arrivée des statuts unifiés et les possibilités de changement de filière, nul doute que l'adaptation à l'emploi prospère à l'avenir.

La **préparation aux concours** représente le solde des jours-agents (soit 193). Ce volet de la formation professionnelle était traditionnellement très développé dans la filière gestion publique (journées introductives et de méthode, soutien lors des préparations par correspondance, galops d'essai). En 2009 dans l'Aube la principale action a concerné à organiser des séances de soutien pour l'examen professionnel de B et A pour les deux filières . De même des oraux blancs sont systématiquement organisés pour les candidats admissibles aux concours.

Les **formateurs occasionnels** étaient 71 en 2009. Les 40 formateurs de la filière fiscale ont dispensé 867 heures de formation et les 31 formateurs de la filière gestion publique en ont dispensées 462.

**PERSPECTIVES** : En fonction des besoins recensés auprès des agents, des priorités nationales et des actions envisagées antérieurement mais non-réalisées, un plan départemental est élaboré. La formation continue y est très majoritaire, avec des formations encore liées à la fusion et le développement des compétences métiers. A noter une opération concernant la prévention et la lutte contre les discriminations qui concernera TOUS les agents de la DGFIP.

Sur notre demande concernant la préparation aux concours, la Direction a indiqué que des formations de soutien pouvaient encore être apportées même si la faible demande rendait parfois la chose compliquée. Dans ce cas il est fait appel aux départements extérieurs. N'hésitez pas à vous manifester si vous avez des besoins dans ce domaine.

Enfin la Direction a précisé que le plan n'est pas figé mais qu'il s'adaptera aux besoins rencontrés en cours d'année.

Le bilan et le plan ont été approuvés à l'unanimité par le CTPD.

### **3°/ Questions Diverses**

#### **GÉNÉRALISATION DES NOUVELLES REGLES DE VIE QUOTIDIENNE**

Suite au groupe de travail national du 22 septembre 2010, il a été annoncé **qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011** les **règles de vie** applicables aux services fusionnés seraient **applicables à tous les agents**. Ces règles, édictées par la circulaire du 6 mars 2009, permettent : **l'application des horaires variables, le choix individuel du module horaire (de 36 H 12 à 38 H 30 par semaine pour un temps plein sur 5 jours) et les récupérations sur plages fixes**. A noter que pour les agents travaillant sur 4,5 jours, le choix sera limité aux modules 36 H 00 ou 37 H 00. A notre question de savoir si un agent travaillant dans un poste actuellement à 4,5 jours pourrait choisir à titre personnel de revenir à 5 jours (sachant que le comptable qui lui est au forfait travaille actuellement seul la demi-journée où les agents sont absents), la Direction locale nous a répondu qu'elle ne savait pas et qu'elle attendait la circulaire qui sera prochainement finalisée par la Direction Générale.

L'application GTT, utilisée dans la filière gestion publique sera abandonnée fin 2010 et devrait être remplacée pour tous les agents DGFIP de l'Aube par AGORA, actuellement utilisée dans la filière fiscale. Des formations sont prévues avant la fin de l'année. Le calendrier sera restreint puisque la mise en place de ces nouveaux horaires impliquera d'élaborer de nouveaux règlements intérieurs pour tous les postes comptables déconcentrés de la filière gestion publique et de les soumettre au CTPD si possible avant leur entrée en vigueur (dans 76 jours).

La Direction nous a également informés de modifications intervenues à l'organigramme, de la mise en place de Groupes d'Expression Métiers dans l'Aube, de la rénovation de la procédure des admissions en non-valeur pour les impôts, de la validation du plan de contrôle fiscal et de la validation par la Direction Générale du plan d'action de l'Aube.

**Concernant les Ponts naturels 2011** [possibles les vendredis 3 juin (Ascension) et 15 juillet et lundi 31 octobre (Toussaint)], la Direction a indiqué qu'elle souhaitait essayer d'harmoniser avec le Préfet pour que les services de l'État affichent, si possible, les mêmes dates de fermeture. A noter que la plupart des établissements scolaires seront fermés le 3 juin et qu'une journée ministérielle annuelle est donnée pour financer « en priorité » un pont naturel. A suivre.

Nous avons demandé s'il était prévu de **réunir tous les agents de catégories B et C**, comme cela se fait dans la filière gestion publique jusqu'en 2008. La Direction a dit que ce n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

Pour nous contacter

**Nicole CHAMBON**, secrétaire départementale CFTC DGFIP, Direction Départementale, Dépôts et Services Financiers, 03 25 43 72 04, [cftc.010@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.010@dgfip.finances.gouv.fr)

**Laurent CROUZET**, secrétaire départemental FO DGFIP, Trésorerie d'Arcis sur Aube, 03 25 37 84 69,  
[fo.010@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.010@dgfip.finances.gouv.fr) , site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/010/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/010/)